



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAURICE Yves ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie ; VIGNOT Anne ; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; PROST Jean-Paul ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi ; BARTHELET Catherine ; CURIE Pascal ; FELICE Alain ; HUOT Daniel ; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOYAT Michel ; MAILLOT Elsa ; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; PREONI Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
C.C.L.L : MAMET Gérard ;
C.C.V.M : BERGER Joël ; MARCHAL François ;

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; HUOT Daniel ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; MAMET Gérard ; MARCHAL François ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
Mandataires : EDME Philippe ; LOPEZ François ; POUJET Yannick ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; MORALES Roland ; CAULET Claudine ; JAVAUX Thomas

Objet : Demande de subvention de trivial compost dans le cadre du contrat de ville

DEMANDE DE SUBVENTION DE TRIVIAL COMPOST DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

Dans les quartiers prioritaires de la Ville (QPV), la participation au compostage et l'implication bénévole des habitants posent plus de difficultés. L'association Trivial Compost propose des actions pour y renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des habitants vers le compostage collectif.

Dans le cadre du projet déposé au titre du Contrat de Ville 2017, l'association sollicite auprès du SYBERT une subvention de **3 300 €**.

1. CONTEXTE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Le développement du compostage collectif pose plus de difficultés dans les quartiers prioritaires de la Ville, avec entre autres facteurs : une plus faible sensibilité à la réduction des déchets, un manque de lisibilité des charges liées à la gestion des déchets ou encore le cadre de l'habitat qui favorise peu les échanges avec ses voisins. Ainsi nous constatons :

- pour les composteurs en pied d'immeuble : sur les 300 sites de compostage installés depuis 2010, 14 sites ont dû être arrêtés, dont 7 se situent dans les QPV. L'isolement de certains habitants référents compostage se fait sentir plus durement qu'ailleurs, ainsi que le manque de moyens pour aller s'approvisionner en broyat ou racheter du matériel.
- pour les chalets de compostage : 3 chalets sont situés dans les QPV (Jean Moulin, Savoie, Olof Palme) ; les chalets Olof Palme et Jean Moulin ont le taux de fréquentation les plus bas (moins de 30 habitants déposants).

2. PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme d'actions proposé par Trivial Compost est le suivant :

1. Concertation avec les acteurs dans les quartiers : dans 2 quartiers (Planoise, Montrapon), organisation de réunions avec structures municipales ou associatives pour qu'elles deviennent des relais auprès des habitants et participent aux actions.
2. Visites en porte à porte autour des chalets : pour inciter les habitants à apporter leurs biodéchets aux 2 chalets de compostage Jean Moulin et Savoie à Planoise
3. Ateliers compostage près du chalet Jean Moulin ; organisés pour les habitants à l'occasion des ouvertures des chalets.
4. Formation sur les bases de la communication sur le compostage : proposée aux bailleurs et aux agents responsables des chalets de compostage ; 1 session de formation ½ journée.
5. Organisation d'un moment convivial autour des composteurs en pied d'immeuble : pour relancer la participation, créer du lien entre les référents et leurs voisins, les aider à trouver des relais. Organisé dans 4 immeubles QPV identifiés par le SYBERT.

6. Visites en porte à porte dans les immeubles équipés de composteurs collectifs : pour augmenter la participation et soutenir les référents ; dans 6 immeubles QPV.

7. Assistance technique pour l'approvisionnement en broyat : livraison de broyat sur les sites qui ne sont pas autonomes en broyat. Prévu pour une dizaine de sites au maximum.

8. Aide au renouvellement du matériel de compostage : prévu pour 6 sites.

Les actions en porte à porte sont coordonnées avec les interventions de la Communauté d'agglomération.

3. BUDGET PREVISIONNEL

Description des actions	Budget total
Action n°1 : Concerner les acteurs locaux et leur proposer d'être des relais d'information de notre projet auprès des habitants	1 500,00 €
Action n°2 : Faire du porte à porte pour augmenter la participation pour le chalet de compostage Jean Moulin.	4 080,00 €
Action n°3 : Ateliers "à la découverte du compostage et de la vie du sol" et ateliers boutures pendant les permanences du chalet de compostage Jean Moulin.	640,00 €
Action n°4 : Former les personnes chargées des permanences d'ouverture des chalets et les bailleurs sociaux aux bases de la communication sur le compostage	1 200,00 €
Action n°5 : Inviter tous les habitants de l'immeuble à un moment convivial autour compostage une fois par an lors duquel on prépare une opération en fonction des besoins du sites (transfert, épandage...) et on plante des fleurs autour des bacs.	2 610,00 €
Action n°6 : Faire du porte à porte dans les Immeubles équipés de composteurs pour augmenter la participation et rappeler les consignes de tri.	1 504,00 €
Action n°7 : Assistance technique pour l'approvisionnement en broyat.	1 250,00 €
Action n°8 : L'assistance pour le renouvellement du matériel (composteurs et matériel de jardinage).	2 323,50 €
TOTAL	15 107,50 €
Contrat de ville (CAGB)	1 700 €
Contrat de ville (Etat)	1 700 €
SYBERT	3 300 €
ADEME	3 300 €
CAF	1 500 €
Région (FAP)	3 300 €
Trivial'Compost	308 €
Total	15 108 €

Les membres du Bureau ont souhaité disposer des comptes certifiés de l'année 2016 et du budget 2017 de l'association et souhaitent conditionner le versement de cette subvention à l'analyse de ces documents et du respect des plafonds de financement public.

A l'unanimité le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- le projet déposé par Trivial Compost
- l'attribution d'une subvention de 3 300 € à Trivial Compost au titre du programme d'opération présenté ci-dessus,
- l'ouverture des crédits nécessaires au versement de cette subvention à la prochaine étape budgétaire.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité